

**Comité d'Intérêt Local Cap Brun et Petit Bois**  
Villa « Tamaris » - 1358, boulevard Jean-Baptiste Abel  
83000 – Toulon  
Site internet : <http://www.cil-capbrun-petitbois.org/>

**PROCÈS-VERBAL**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**du jeudi 27 avril 2017**

L'Assemblée générale s'est tenue à la mairie annexe de La Rode en salle Franck Arnal de 17 h 00 à 18 h 30. Elle rassemblait 59 personnes munies de 17 pouvoirs, ce qui établit la représentation à 76 sur un total de 195 adhérents.

Les statuts du CIL sont affichés à l'entrée de la salle.

En raison de la situation de période électorale les élus, conformément aux dispositions légales de la loi électorale, n'ont pas participé à l'AGO.

Etaient invités et présents :

- M. Alain Even, président de la Fédération des CIL de l'Est Toulonnais
- M. André Trédé, président du C.I.L des Ameniers

Selon l'ordre du jour fixé, l'assemblée générale se déroule en deux parties : l'Assemblée générale statutaire suivie de l'Assemblée générale ordinaire, où la parole est donnée aux adhérents et aux personnalités invitées.

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assistance et présente l'ordre du jour.

## **1. ASSEMBLEE GÉNÉRALE STATUTAIRE**

**1.1. Compte rendu de l'A.G du 28 avril 2016** : il n'appelle aucune remarque.

### **1.2. Rapport d'activité**

Le texte du rapport d'activité a été communiqué dans la « Lettre aux adhérents » qui a précédé l'AGO et qui a été diffusée par courriel et par boîtage. Il figure également en Annexe 1.

Le rapport d'activité, mis au vote, est approuvé à l'unanimité.

### **1.3. Rapport financier**

Le trésorier présente le bilan financier de l'année écoulée.

Au 31 décembre 2016, les recettes s'élèvent à 3866.61 € et les dépenses à 3342.48 € ; soit un résultat positif de l'exercice de 524.13 €.

Ce bilan financier est à la disposition de tout adhérent qui en fera la demande.

Le rapport financier, mis au vote, est approuvé à l'unanimité et quitus est donné au Trésorier à l'unanimité.

### **1.4. Conseil d'administration**

*Nombre d'administrateurs* : 18 (maximum statutaire : 20)

### **Composition du bureau**

- Président : Claude Téqui
- Vice-présidents : Jeanine de Ganay, Michel Héger
- Secrétaire général : Didier Gestat de Garambé
- Secrétaire adjoint : Gérard Gachot
- Trésorier : Pierre Pradines
- Trésorière adjoint : Aline Cros

### **Responsables de secteurs**

A - Farrère/Résistance	Mme Laure-Lise Brega
B - Petit Bois	Mme Sandrine Arino
C - La Calade/Montzey	Mr Guy Le Roux
D - Fabry/Baratier	Mr Pierre-Jacques Depallens
E - Amouretti	Mr Olivier Sans
F - Pélican	Mme Marie-Danièle Corne
G - Littoral/Batterie Basse	Mme Jeanine de Ganay
H - Résistance/Magaud	Mr Alain Helly

**Administrateurs en fin de mandat** (3 ans) : Mesdames Cathy Dauta-Gaxotte et Jeanine de Ganay, Messieurs Marcel Faivre-Chevrier et Claude Téqui.

Ces 4 administrateurs se représentent et sont réélus à l'unanimité.

## **2. ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Le président remercie de leur présence les présidents de C.I.L. Il remercie également les adhérents d'être toujours aussi nombreux.

Il présente son rapport moral, puis évoque et commente les différents points inscrits à l'ordre du jour

### **2.1.- Rapport moral**

Voir le texte du rapport en Annexe 2.

Le Président rappelle notamment les deux prochains événements intéressant tous les adhérents et les habitants du quartier :

- **Vide-greniers** le samedi 21 mai (rattrapage le samedi 28 en cas de météo défavorable) sur la Place Baratier.
- **Repas de quartier** le vendredi 16 juin à partir de 19h00 au Yacht Club de Toulon sur la 4<sup>ème</sup> anse des plages du Mourillon

Le rapport moral, mis au vote, est approuvé à l'unanimité

### **2.2.- Sujets inscrits à l'ordre du jour**

#### ***Voirie/réseaux***

- Remise en état du Chemin du Petit Bois
- Remise en état du Chemin de la Calade

#### ***Circulation/stationnement***

- Entretien et éclairages du parking de la 4<sup>ème</sup> anse
- Augmentation du flux de la circulation sur le Boulevard Jean-Baptiste Abel et l'Avenue de la Résistance depuis deux ans.

### ***Propreté/collecte des déchets***

- La collecte sélective continue de donner satisfaction.

### ***Sécurité/Hygiène***

- Nuisance nocturne sur l'anse Méjean
- Nuisance sur les plages dues aux cirques : pollutions sonore et olfactive, délestages sauvages en 4<sup>ème</sup> anse (problème récurrent)

### ***Tourisme***

- Situation générale du sentier des douaniers (responsabilité TPM) : problème récurrent  
Calendrier de remise en état

### ***Espaces verts***

- Elagage des palmiers du rond-point de l'Appel du 18 juin

## **2.3.- Questions non inscrites à l'ordre du jour**

Le Président donne alors la parole à l'assemblée. Les points suivants sont successivement évoqués.

### • ***Chemin de la Batterie Basse***

- L'entretien de la voirie en général et des parkings laissent beaucoup à désirer
- La question de l'évacuation des eaux usées n'est toujours pas réglée. Sur le long terme l'utilisation de fosses sanitaires a un effet désastreux sur l'état des sols et leur stabilité.
- La sécurité face aux incivilités répétées est loin d'être satisfaisante, notamment sur le parking au-dessus de l'Anse du Fer à cheval.

### • ***Urbanisation du quartier***

- Le nombre de constructions nouvelles devient préoccupant.
- Effet corollaire de cette augmentation de la population, les écoles du quartier, notamment celle du Cap Brun et de la Serinette, sont saturées. La qualité de vie pour les enfants en souffre.
- Est-il possible d'envisager un agrandissement de l'Ecole maternelle du Cap Brun en utilisant les locaux du 1<sup>er</sup> étage qui seraient affectés à des logements de fonction ?

### • ***Chemin de Costebelle***

- Le manque de places de parking conduit les chauffeurs (livraisons, aide soignants ou infirmiers...) à se garer sur le trottoir et les contraventions (135 € !) sont fréquentes
- Serait-il possible d'autoriser l'utilisation du trottoir côté des numéros pairs pour un stationnement de durée réduite ?
- Le CIL demandera à la mairie d'envisager de créer quelques places de stationnement à durée limitée (15 minutes) comme sur la Place Baratier devant le bar La Civette.

### • ***Nuisances sonores sur les plages du Mourillon***

L'établissement le Satyn's utilise une sono particulièrement bruyante et bénéficierait d'une autorisation de la mairie de diffuser de la musique jusqu'à 3 heures du matin

- Un de nos adhérents souhaite une double action de la part du CIL :
  - 1) Obtenir de la Mairie communication de l'autorisation administrative de déroger aux heures limites d'émissions sonores pour cette catégorie d'établissement ;
  - 2) Aider à identifier et regrouper les riverains qui souffrent de cette nuisance sonore.
- M. Albert Tanguy, conseiller municipal en charge des CIL, a été contacté et l'autorisation aurait été ramenée à 2 heures du matin...

- Le CIL note que les nuisances sonores sur les plages du Mourillon sont un phénomène récurrent et qu'il reste vigilant.

- **Installation d'un banc de repos**

Un résident de l'Aiglon, sur le front de mer en bas du Boulevard Louis Sorel, demande l'installation d'un banc à mi-parcours de la rampe qui dessert les plages à partir du rond-point du 18 Juin. Cette possibilité de repos satisferait probablement nombre de promeneurs.

- **Chemin Saint-Marc**

- Les riverains (Résidence des Cottages Fleuris) s'inquiètent des conséquences pour la vie de quartier de la réalisation en face de leur résidence d'un projet de Bouygues Immobilier de 32 logements (permis de construire en date du 10 mars 2017)
- Une pétition a été cosignée par les opposants, qui font en outre état du fait qu'une partie du nouvel ensemble serait construite sur du terrain appartenant à leur copropriété...
- Le CIL transmettra la pétition à la Mairie.

- **Problèmes divers évoqués par plusieurs adhérents**

- Mur de soutènement de l'ensemble immobilier « Le Brasilia » (angle Martille / Pascal d'Oriano) : le dossier est en cours avec les assurances, la municipalité n'est pas concernée.
- Eclairage du Chemin de la Calade insuffisant.
- Problème général (déjà évoqué) de la situation de saturation des écoles dans le quartier qui doivent refuser des enfants, situation qui ne fera qu'empirer avec l'urbanisation qui se développe au Cap Brun Petit Bois, comme à la Serinette par exemple.

- **Stationnement Place Baratier et à proximité**

Ce problème, engendré notamment par la réduction des emplacements de stationnement gratuit, avait fait l'objet d'une réunion des représentants du CIL avec les services de la Mairie le 2 février dernier.

Non évoqué lors de l'AGO, il a fait l'objet d'un courriel de la Mairie le 28 avril, dont voici l'essentiel : « *En accord avec le CIL du Cap Brun, les services de Ville ont travaillé sur la partie amont de l'avenue de la Résistance, qui offrait une largeur suffisante pour intégrer du stationnement longitudinal proche du secteur commercial et des écoles du quartier. Ainsi, huit places de stationnement ont pu être créées. Pour y parvenir, la largeur des voies de circulation a été réduite, favorisant ainsi une réduction de la vitesse. Ces aménagements devraient faciliter le quotidien de l'ensemble des acteurs du quartier du Cap Brun et contribuer à retrouver un cadre vie apaisé.* »

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance a été levée à 18h30 et les conversations se sont poursuivies autour d'un verre de l'amitié.

**Le Président du CIL**  
**Claude TÉQUI**

**Le secrétaire de séance**  
**Gérard GACHOT**

# ANNEXE 1

## au Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2017

### Rapport d'activité

L'activité du CIL a été très dense depuis sa dernière AG le 28 avril 2016.

Tout au long de la période, notre CIL, comme c'est sa vocation, s'est investi au quotidien dans l'amélioration du cadre de vie du quartier et de la sécurité de ses habitants, qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes.

#### **Demandes présentées à la municipalité par le CIL**

- Revêtement du chemin Sainte Agathe (prévu dans le courant de 2017)
  - Intervention sur une grille soudée chemin des douaniers
  - Démoustication, chemin du Petit Bois, du ruisseau menant à l'Eygoutier.
  - Intervention au sujet de la dégradation de trappes de visite France Télécom sur l'avenue de la Résistance.
  - Taille d'une haie importante, 1371 corniche Général de Gaulle.
  - Taille d'une haie occultant le feu tricolore se trouvant boulevard Jean-Baptiste Abel à son débouché sur l'avenue Docteur Bourgarel.
  - Elagage sur le trottoir nord de la Corniche Général de Gaulle au débouché du Chemin du Fort du Cap Brun.
  - Taille d'une haie de lierre envahissante, débordant largement au dessus du trottoir de la propriété sise à l'angle de l'avenue de la Résistance et de la rue Diane.
  - Déplacement de l'un des feux tricolores de l'intersection Abel / Bourgarel pour limiter les risques d'embouteillages à cet endroit et en amont.
  - Débroussaillage de la partie végétalisée sur le talus surplombant les algécos du YCT jusqu'à la corniche Général de Gaulle (Conseil départemental, ville et TPM), avant survenance d'un incendie qui serait une catastrophe tant sur le plan de la sécurité du YCT mais aussi sur le plan écologique et esthétique.
    - Réaménagement du vaste espace servant de parking sur la 4ème anse. Mais si le marquage au sol fait récemment a apporté une amélioration, l'espace reste, surtout en fin de journée et la nuit, le lieu privilégié de rodéos automobiles bruyants et dangereux.
- Le YCT comme le CIL souhaitent, à l'instar de ce que la ville a fait pour les parkings des trois autres anses du Mourillon, que cette aire soit véritablement aménagée avec des bordures marquant les limites de voies de circulation et qu'en attendant soient disposés de manière erratique des blocs de béton susceptibles de gêner ce type de comportements.*
- Intervention au sujet des lampadaires défectueux au niveau du café La Civette du Cap Brun, place Baratier.
  - Traitement définitif du marquage du passage protégé en haut du boulevard Docteur Amouretti avec un revêtement antidérapant.
  - Intervention auprès du syndicat des copropriétaires de l'immeuble Le Brasilia pour que son mur de clôture et de soutènement, effondré sur la voie publique, soit réparé.
  - Mise en place de quelques parcmètres place Baratier afin d'aider les commerçants et professions libérales du secteur à recevoir leur clientèle. Etude souhaitée de la création de quelques places supplémentaires sur des « plates bandes » qui n'en sont plus, leur entretien n'étant pas assuré.

- Suppression ou déplacement d'un emplacement de stationnement sur le square Commandant Gras qui constitue un danger pour la circulation.
- Intervention du timing de fonctionnement de l'éclairage public du chemin de Montzey éclairant le jour, et pas la nuit...
- Intervention au sujet du tapage nocturne sur le parking de l'anse Méjean.
- Autorisation par la Mairie pour l'implantation d'un miroir au débouché du chemin du Pélican sur le boulevard Amouretti.

### **Actions diverses**

- Réunions régulières sur le terrain entre les membres du bureau du CIL et les élus ou services municipaux pour faire l'inventaire des opérations propreté à réaliser, dont la principale le 21 novembre 2016, et mise au point des calendriers d'exécution.
- Démarches amiables auprès des propriétaires dont les végétaux dépassent largement sur la voie publique en divers endroits.

### **Activités particulières**

Les opérations phares de l'activité du CIL sur le plan de l'animation du quartier comme sur celui de la cohésion de ses habitants restent :

- le traditionnel vide-greniers du 24 avril 2016 qui, comme toujours, a remporté un franc succès auprès des habitants exposants comme des chalands venant de toute la ville, voire de l'agglomération. Pour preuve 63 emplacements sur 72 ont trouvé preneurs ;
- le non moins traditionnel repas de quartier du 10 juin 2016 qui a réuni de nombreux convives dans une bonne humeur pré-estivale remarquable.

## ANNEXE 2

au Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2017

### Rapport moral

En préparant cette assemblée générale, je me suis aperçu que plus de travaux que je ne pensais ont été réalisés durant cette année écoulée. Mais il reste toujours ce que mes prédécesseurs appelaient « les grands dossiers », terme que je reprends volontiers, et qui eux sont au point mort : la 4<sup>ème</sup> anse (déchetterie, réseau pluvial, réseau d'assainissement, aménagement global, c'est-à-dire le parking et les clubs de voile), l'assainissement de la Batterie Basse.

L'urbanisation du quartier devient un sujet préoccupant. En effet, cela augmentera à terme la population et aura pour conséquence la saturation des écoles de notre quartier.

Un début de solution a été apporté face à la vitesse excessive sur les grands axes comme la corniche, l'avenue de la Résistance, J-B Abel également, sur certaines voies de contournement. Là, nous abordons un sujet qui touche essentiellement à un travers bien de chez nous : l'incivisme et c'est un combat difficile à mener.

Pour ce qui concerne les activités organisées par le CIL (vide-greniers et repas de quartier) le succès est toujours au rendez-vous. L'effort d'organisation que cela demande est donc récompensé et j'espère qu'elles perdureront.

L'assemblée générale se déroulera en l'absence de nos élus municipaux en raison de la période électorale, ce qui ne présente pas d'inconvénient compte tenu des excellentes relations que nous entretenons avec eux et leurs services. Mais je ne doute pas que vous serez toujours aussi nombreux .

Merci à tous.

Claude Téqui  
Président du CIL